



Infos Geyssans

Lettre d'information municipale

Septembre 2008

Editorial

Le conseil municipal veut œuvrer pour que soit mis en place sur notre commune comme l'exige la loi, la dénomination des différentes voiries, la numérotation des habitations en fonction de leur situation de même que celles qui sont dans une zone d'habitat dispersé ainsi que la réalisation de plan très précis.

Ce programme entre tout à fait dans le cadre de l'aménagement du territoire et au développement durable en facilitant :

- l'accès des soins et des premiers secours
- le développement des services à la personne
- les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS
- la livraison des entreprises
- le facteur qu'il soit référent, remplaçant ou saisonnier trouvera sans problème l'adresse des destinataires.

En s'inscrivant dans le programme du « raccordement postal », la municipalité de Geyssans fait bénéficier ses habitants d'une meilleure qualité de vie au quotidien.

Nous sommes persuadés du bien fondé de notre démarche citoyenne.

Maurice DETRIORS

Les projets et travaux en cours :

Dénomination et numérotation des voies :

Le 16 juillet, une chartre d'engagement et de partenariat a été signée entre la commune et La Poste. Le conseil municipal a constitué un groupe de travail sur le sujet .

Ecole : Le mur de soutènement derrière l'école a été restauré cet été par l'ADCAVL (Association Drômoise Chantiers Animation et Vie Locale).

Entrée sud du village : Une pré étude a été demandée a la DDE pour l'aménagement d'un rond point .

Carte communale : Après les travaux d'assainissement autour du village, la carte communale va être mise en cohérence avec la zone urbanisée et viabilisée des quartiers La Route, Les Blaches et Cotte Miche Ouest .

Voirie : L'entreprise Cheval a été retenue pour les travaux d'un montant de 24 970 €HT et pour les réparations des dégâts causés par les orages d'un montant de 20 000 € HT. Comme les années précédentes, les conseillers disponibles retrousseront les manches pour colmater les trous à l'enrobé tiède .

Energies renouvelables

Chaufferie bois : Nous avons rédigé, en partenariat avec le Syndicat Départemental des Energies de la Drôme, un cahier des charges d'une future chaufferie au bois décheté . Elle alimentera un réseau de chaleur qui fournira le chauffage a tous les bâtiments communaux ainsi qu'aux logements du « MasYon » . Ce cahier des charges a été envoyé à 7 bureaux d'études .

Production d'électricité photovoltaïque : Nous étudions la faisabilité et la rentabilité d'un équipement sur le toit de la salle polyvalente .

Nous vous informerons régulièrement de l'évolution de tous ces dossiers .

Ecoles :

Pour cette rentrée scolaire l'école primaire accueille 40 élèves . Guilhem FAVENTINES est le nouveau directeur, nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune . Il s'occupe des CE2 – CM1 – CM2 avec un effectif de 20 élèves . La GS - le CP et le CE1 sont à la charge d'Audrey DOLIN et de Nelly BIANCHI avec un effectif équivalent. Elles sont assistées par Virginie Croix . 6 enfants sont scolarisés en classe de maternelle de Peyrins avec qui nous avons établi une convention .

